

Beydaare Magazine[®]

Trimestriel N° 001 - Septembre - Octobre - Novembre 2023



TUTELLE

LA SODAGRI,
49 ANNÉES D'EXPÉRIENCES
AU SERVICE DU MONDE
RURAL

ACTUALITÉS

"AVEC", UN SYSTÈME
D'ÉPARGNE À TOUTE
ÉPREUVE

PORTRAITS

ALSENY DIALLO,
LE PRODUCTEUR
DE BANANE QUI VOIT
GRAND



Projet Tiers Sud

BEYDAAARE



**"APPUYER LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DURABLE
DES TERROIRS RURAUX
DU TIERS SUD DU SÉNÉGAL"**



EDITORIAL

Nous sommes actuellement à la 5^{ème} année de mise en œuvre du projet avec des résultats assez satisfaisants. Actuellement, avec la priorisation de la sécurisation de la base productive, nous avons une maîtrise totale d'eau sur 1.186 hectares du secteur G (Bassin de l'Anambé) avec bientôt l'installation et la fonctionnalité de la station de pompage et des stations d'exhaure. Cela permettra une irrigation d'appoint en période d'hivernage et un approvisionnement régulier en contre-saison. Nous aurons alors un impact positif sur les récoltes car le souhait à ce jour est d'avoir au moins 2 campagnes, une campagne de contre saison et une campagne d'hivernage avait une intensité culturale d'environ 1.6, ce qui permet de pouvoir améliorer de façon considérable la production du riz dans le Bassin de l'Anambé.

Toujours pour la sécurisation des bases productives, une stratégie a été élaborée, 525 hectares de bas-fonds de première génération ont été aménagés et 950 autres hectares de bas-fonds de seconde génération, dont 330 hectares avec maîtrise totale de l'eau le long du fleuve Gambie, sont en voie d'aménagement. Cela favorisera au même titre que le bassin de l'Anambé, l'initiation d'une double campagne agricole. Ces différents aménagements auront un impact significatif sur le relèvement de la production du riz, donc contribueront à l'atteinte des objectifs qui ont été assignés au Ministère de l'Agriculture, l'Équipement rural et la Souveraineté Alimentaire en termes de Souveraineté Alimentaire.

Le Projet a pu aussi intervenir sur les pistes de production qui rendent accessible les aménagements réalisés surtout en période d'hivernage. Tous les grands sites de production de toutes les zones d'intervention du projet devraient être désenclavés, avec la mise en place d'un réseau de pistes rurales, à travers la maîtrise d'ouvrage délégué l'AGEROUTE. Ces ouvrages assez importants réduisent de façon considérable les pertes post récolte, surtout pour la banane en période hivernale.

En ce qui concerne la production de banane, l'amélioration des systèmes d'irrigation d'au moins de 213 hectares de bananes sur le 500 hectares que compte la zone de Gouloumbou sont en train d'être réalisés.

Nous sommes allés beaucoup plus loin pour les bananeraies avec notre partenaire RIKOLTO/HORIZONT3000, cette année nous avons commencé le renouvellement de toutes les plantations de bananeraies avec la mise à disposition de 50 000 pieds de vitro-plants. Le processus a été entamé et s'étendra sur une année, voire une année et demie à travers l'introduction de vitro-plans sains et plus adaptés au climat actuel de nos différentes zones. Les premières productions obtenues avec les vitro-plants montrent que les rendements sont passés, en moyenne de 25 tonnes à plus de 55 tonnes à l'hectare.

Mais l'autre aspect du Projet, c'est la création d'emplois. Pour pouvoir mettre en pratique ce volet création d'emploi, nous avons travaillé avec le Conseil Régional de la Jeunesse des trois (3) régions d'intervention du projet afin de mieux cibler les populations concernées, les jeunes en mettant aussi l'accent sur les jeunes filles. Car ne perdons pas de vue que l'objectif du projet, c'est faire en sorte que toutes les 4 chaînes des valeurs d'intervention du projet, le riz, la banane, le lait et le maïs puissent être territorialisées, c'est-à-dire faire en sorte que les transformations primaires se fassent dans la zone d'intervention du projet, dans chaque unité territoriale. L'intervention du projet a impacté 3600 jeunes. Ces jeunes ont été à l'origine de la création de pépinières villageois. Ce fut aussi pour le Projet Tiers Sud une occasion de former les jeunes à l'entrepreneuriat agricole.

En ce qui concerne le relèvement du statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des femmes allaitantes, de la zone d'intervention du projet, la mise à disposition de plants au niveau des familles a été bénéfique. Ainsi, le Moringa, le Pois d'Angole, différents agrumes... ont été placés dans les différentes concessions. Pour le



Abdou Niang THIAM

Projet Tiers Sud la priorité est aussi accordée d'une part aux préparations culinaires pour palier à la mal nutrition et d'autre part à la sensibilisation, c'est-à-dire la stratégie grand'mère comme porte-parole afin d'accompagner les mères et futures mères. Ces actions ont permis de toucher plus de 25.000 enfants de moins de 5 ans, plus femmes enceintes et allaitantes.

Avec le Projet l'amélioration des revenus reste un impératif donc la mise en place d'un système d'auto financement et de soutien : le système "AVEC" qui est une bancarisation rurale, est un acquis considérable pour les femmes. Actuellement, 154 groupements "AVEC" sont mis en place, un montant de plus de 280 millions de francs CFA sous forme d'épargne et plus de 100 millions de francs CFA ont été mobilisés sous forme de fonds de solidarité. Avec ce système les ressources destinées aux petits commerces sont disponibles et avec ces types d'organisation les mères arrivent à pallier à la couverture maladie de leurs enfants.

Projet multisectoriel (agriculture, élevage, environnement, développement local) qui concerne les populations de 4 départements et dont la mise en œuvre implique une multitude d'intervenants (communautés bénéficiaires, agences d'exécution, services techniques étatiques, opérateurs/ONG), le Projet Tiers Sud Bey Daare de la SODAGRI à la fin de sa première phase a permis de consolider et de promouvoir le développement des filières Riz, Maïs, Banane et Lait. Aussi, son impact sur le développement économique durable des terroirs ruraux du Tiers Sud du Sénégal et l'amélioration des conditions de vie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition des populations rurales de ces zones reste non négligeable.

ABDOU NIANG THIAM
Coordonnateur du Projet

SODAGRI



La Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal

- **Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales**
- **Augmentation de la production céréalière et valorisation des produits agricoles**
- **Émergence d'organisations de producteurs structurées, modernes et dynamiques**
- **Coordination et pilotage stratégique**

SOMMAIRE

03 EDITORIAL

06 TUTELLE

06 La SODAGRI, 49 années d'expériences au service du monde rural



08 PARTENAIRES

08 Partenariat Union Européenne - Sénégal, des relations selon une approche innovante



10 L'Agence Française de Développement au cœur d'un modèle de développement inclusif au Sénégal



12 ACTUALITÉS

12 Le groupement "Kawral Kandia" "AVEC", un système d'épargne à toute épreuve



14 Le Centre de Gestion et d'Économie Rurale, une réelle opportunité pour tous les producteurs



16 La nutrition tout en chiffre



18 PORTRAITS

18 Alsény Diallo, le producteur de banane qui voit grand



20 Une success story agricole inspirante



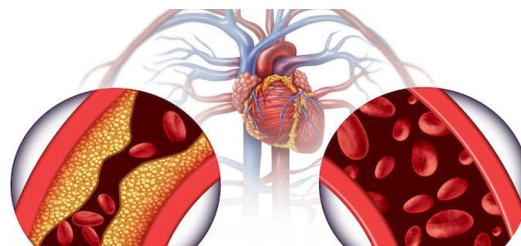
22 CAS PRATIQUE

22 Elaboration de la Charte du Domaine Irrigué et Aménagé (CDI-A) dans le Bassin de l'Anambé et des bas fonds



24 SANTÉ

24 L'hypertension artérielle, un mal silencieux



LA SODAGRI, 49 ANNEES D'EXPERIENCE AU SERVICE DU MONDE RURAL

La SODAGRI est la Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal créée en 1974 et placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, elle s'active dans l'accompagnement du monde rural dans un but ultime : "la culture de l'autosuffisance". Aussi, les objectifs prioritaires restent la sécurisation de la base productive et le développement des infrastructures, l'augmentation de la productivité et la valorisation des produits agricoles, l'appui-conseil et la formation agricole et rurale.

A cet effet, beaucoup des dispositions pratiques permettant la réalisation d'objectifs précis ont vu le jour :

- L'aménagement d'un périmètre de 5000 hectares dans le bassin de l'ANAMBE pour favoriser la double culture (contre saison et hivernage);
- la promotion du riz local avec la mise en avant de plusieurs variétés Sahel 108, Sahel 177, Nerica 4, Nerica L19, Orylux ... ;
- la réalisation de quatre (4) stations de pompages (SPA, SP4, SP5 ET SPG) ;
- la mise à disposition de matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses batteuses pneumatiques, moissonneuse batteuse à chenilles, batteuses, motofaucheuses, motoculteur, décortiqueuses ...) ;

- l'encadrement et la promotion de plusieurs filières (lait, banane, sésame, maïs, maraichère...).

Avec 249.814 producteurs accompagnés et capacités dont 70% de femmes, le développement rural demeure une priorité de la SODAGRI.

A ce titre, la Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal intervient dans plusieurs régions (Tambacounda, Ziguinchor, Kédougou, Kolda, Sédhiou) et impacte plusieurs localités (Koupentoum, Goudiry, Saraya, Salemata, Vélingara, Médina Yoro Foulah, Goudomp, Bounkiling, Bignona, Oussouye).

Le Directeur Général de cette structure, Monsieur Alpha Bocar Baldé a très tôt compris la nécessité d'accompagner tous les acteurs de développement établis dans les zones d'intervention. Dans la mise œuvre

des programmes de la SODAGRI, l'approche inclusive et participative est privilégiée ce qui permet à Monsieur Baldé d'être en contact direct avec les populations rurales.

Dans le cadre de la réalisation d'infrastructures utiles et viables, la SODAGRI s'est investie dans :

- la construction de deux (2) barrages d'une capacité de retenue de près de 150 millions de m³ d'eau sur le fleuve KAYANGA. Ces barrages permettent l'irrigation en hivernage et en contre-saison (le barrage du confluent a une capacité de retenue de 60 millions de m³ d'eau et le barrage de NIANDOUBA a une capacité de retenue de 85 millions de m³ d'eau) ;

Awa NIANE

Chargée de la Communication



Barrage de Niandouba

PARTENARIAT UNION EUROPÉENNE - SÉNÉGAL

Des relations selon une approche innovante

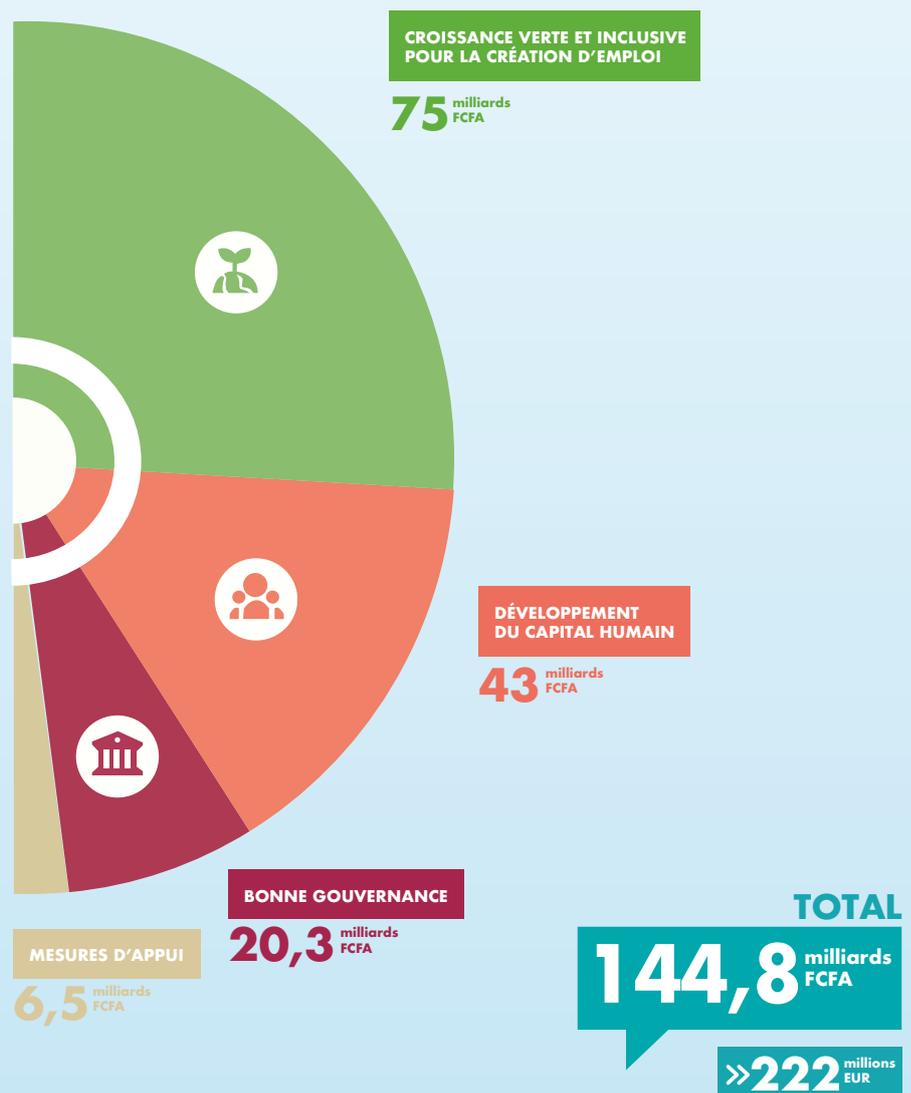
Le partenariat UE - Afrique, dans sa stratégie commune, envisage les relations selon une approche innovante en considérant l'Europe et l'Afrique comme un seul et unique continent, déterminé à aborder ensemble les défis globaux auxquels ils sont confrontés. Le partenariat entre l'UE, les États membres de l'UE et le Sénégal se reflète dans la stratégie de coopération conjointe qui a pour ambition d'accompagner l'émergence du Sénégal, de renforcer la stabilité du pays et de soutenir ses efforts de relance économique et sociale suite à la crise COVID-19.

La stratégie conjointe UE-Sénégal 2018-2023 inclut le Sénégal, l'UE et les 13 États membres de l'UE alors représentés dans le pays : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République d'Autriche, la République Tchèque, et la Roumanie. Tenant compte des évolutions économiques et sociales au Sénégal dans le cadre du nouveau cycle budgétaire de l'UE 2021-2027, et des priorités de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDI-C12 - Global Europe), la programmation conjointe est liée au Plan Sénégal Emergent et couvre ainsi pour sa première phase, la période 2021-2023.

La stratégie conjointe UE-Sénégal repose sur 3 axes prioritaires :

- La croissance verte et inclusive pour la création d'emploi ;
- Le développement du capital humain ;
- La bonne gouvernance.

Budget Total pour la période 2014-2020. Pour la période 2014-2020, plus de 655 milliards de FCFA (1



milliard EUR) ont été alloués au Sénégal à travers le Plan Indicatif National (227,5 milliards FCFA, soit 347 millions EUR), le Plan Indicatif Régional (75 milliards FCFA, soit 114,5 millions EUR), le Fonds fiduciaire de l'UE (130 milliards FCFA, soit 198,4 millions EUR), et via d'autres lignes budgétaires de l'UE (20 milliards FCFA, soit 30 millions EUR).

Face à la crise COVID-19, en avril 2020, l'Union européenne au Sénégal a rapidement réalloué près de 100 milliards FCFA dont 85 milliards FCFA sous forme d'appui budgétaire, dans le cadre du Plan de résilience du fonds Force-Covid-19 et 15 milliards FCFA en redéploiement de projets afin de mieux répondre aux urgences liées à la crise COVID-19.



Coopération UE - Etat du Sénégal (SE Jean-Marc PISANI - SE Macky SALL)

AXE PRIORITAIRE IMPORTANT, LA CROISSANCE VERTE, INCLUSIVE POUR L'EMPLOI DEMEURE FONDAMENTALE

L'Union européenne accompagne la dynamique vers la transition agro écologique du Sénégal et favorise une production durable pour une consommation locale saine et résiliente face au changement climatique, grâce aux objectifs du Pacte Vert pour l'UE.

À travers l'initiative de la TEAM EUROPE, Économie Verte au Sénégal, l'action européenne soutient les projets structurant du pays, tel que les Agropoles d'avenir, des plateformes de convergence et de transformation agro-industrielle développent les moteurs de croissance des régions rurales, en consolidant les compétences dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. A travers la formation professionnelle ou encore le soutien à l'entrepreneuriat, ces structures accompagnent des porteurs de projets et offrent un appui aux petites et moyennes entreprises du secteur de l'économie alimentaire.

Dans ce cadre, l'engagement européen renforcera en particulier les plateformes logistiques et de transformation de l'Agropole Centre (couvrant les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick et de Diourbel) afin de faciliter l'interconnexion territoriale, la conservation efficace des produits secs et périssables, l'accès aux intrants, l'accès à des services financiers adaptés, notamment le crédit d'investissement, de même que l'accès au dispositif national et local d'appui et au Conseil rural et de promotion de la recherche agronomique et zootechnique.

Infrastructures durables & résilientes

La pollution urbaine ainsi que les problématiques liées aux grands embouteillages qui caractérisent Dakar sont au centre des préoccupations de la Team Europe dont l'action vise à la restructuration du transport collectif de la capitale, à travers un appui aux projets structurants du Train Express Régional (TER) et du Bus Rapid Transit (BRT). En coopération avec la Banque Mondiale, l'intervention de la Team Europe, à travers les financements et l'appui de la Banque européenne d'investissement et de la France aux opérateurs privés et publiques du secteur, aura pour objectif de garantir un fort impact environnemental et positif dans le quotidien des citoyens de Dakar.

Renforcement du secteur privé pour la création d'emploi

L'Union européenne soutient les réformes visant la transformation et la formalisation de l'économie sénégalaise en mettant un accent particulier sur la mise en place d'un écosystème favorable au bon fonctionnement du secteur privé et de l'entrepreneuriat comme vecteurs durables de la création d'emploi notamment pour les jeunes et les femmes.

https://www.eeas.europa.eu/senegal/union-europeenne-et-le-senegal_fr?s=117#7083

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT AU CŒUR D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF AU SÉNÉGAL

Depuis des décennies, le Sénégal bénéficie d'un partenariat solide avec le groupe AFD, Agence Française de Développement, qui s'investit pleinement dans le développement économique et social du pays. En mettant à disposition une gamme complète d'instruments financiers, l'AFD appuie les différents acteurs impliqués, tels que l'État, les entreprises publiques, le secteur privé et les ONG. Cette démarche vise à soutenir un modèle de développement inclusif, axé sur la création d'emplois, la promotion d'infrastructures durables et le respect de l'environnement. Récemment, le projet Tiers Sud "Bey Daare" a mis en évidence l'importance de ce partenariat historique. L'agence française de développement a effectué une mission dans la zone d'intervention du projet, avec la participation de deux de ses membres, Monsieur Mathieu BOCHE et Madame Charline PANOSSIAN. Leur présence dans le secteur G du Bassin de l'Anambé a permis des rencontres fructueuses avec les acteurs locaux engagés dans ce projet d'aménagement du secteur.

Lors de ces rencontres, les producteurs locaux ont exprimé leur préoccupation concernant une meilleure exploitation du périmètre du secteur G. Ces questions pertinentes ont été écoutées attentivement par l'AFD, qui s'est engagée à trouver des solutions adaptées pour renforcer l'impact positif du projet sur les communautés locales.

Le Bassin de l'Anambé a été le point de départ d'une série d'événements marquants pour le projet Tiers Sud "Bey Daare". Aussi la salle de réunion de l'hôtel "Lew Lewal" de Vélingara a réuni les Maires des localités concernées par le projet, pour une grande rencontre. Un message fort et unanime a émergé de cette assemblée : la nécessité d'une deuxième phase pour le projet Tiers Sud.

Les différents maires présents, porteurs de la volonté de leurs populations respectives, ont exprimé leur souhait de poursuivre cette aventure de développement. Le projet Tiers Sud "Bey Daare" a déjà apporté des résultats tangibles, et les



bénéfices pour les communautés locales sont manifestes. Cette demande de prolongement témoigne de la confiance et de l'adhésion des acteurs locaux envers l'AFD et son modèle de développement inclusif.

À travers le projet Tiers Sud, l'AFD a su créer une dynamique positive et mobilisatrice, encourageant la participation active des populations locales à leur propre développement. Les retombées positives de cette première phase sont un gage de

réussite pour la suite du programme.

L'Agence Française de Développement se réjouit de cette démarche concertée et témoigne de son engagement à continuer de soutenir les aspirations des communautés sénégalaises. Une deuxième phase du projet Tiers Sud permettrait de consolider les acquis et d'étendre encore davantage les bienfaits du développement économique et social dans la région.

Le partenariat historique entre l'AFD et le Sénégal a longtemps démontré son efficacité à travers le projet Tiers Sud - Bey Daare. La volonté unanime des maires des localités concernées en faveur d'une deuxième phase est un signal fort de confiance envers l'Agence Française de Développement.

Cette coopération exemplaire ouvre la voie à un avenir prometteur pour le développement inclusif du pays, où chaque voix compte dans la construction d'un avenir durable et prospère.



M. Abdou Niang THIAM (Coordonnateur Projet), Charline PANOSSIAN et M. Mathieu BOCHE (AFD)



Producteurs et Exploitants du Secteur G du bassin de l'Anambé

LE GROUPEMENT "KAWRAL KANDIA" "AVEC", UN SYSTÈME D'ÉPARGNE À TOUTE ÉPREUVE

Dans un petit village dénommé Kandia, un groupement solidaire nommé "KAWRAL KANDIA" s'est formé depuis 2014. Avec 25 membres et comme principal but de prétendre à un crédit bancaire, le groupement aujourd'hui compte 35 membres, exclusivement des femmes, qui avec le système "AVEC", un système d'épargne bien structuré, arrivent à subvenir à tous leurs besoins. L'activité principale du groupement demeurait le maraîchage, initialement au sein des différentes concessions, mais à ce jour, cette activité s'est délocalisée dans le village de Kandia où des hectares de terre sont octroyés aux membres. Entre autres activités, le groupement "Kawral Kandia" fait la promotion de la culture de l'arachide, du maïs..., et chaque membre a la possibilité d'aménager un espace cultivable.

En milieu rural, le niveau socio-économique assez faible est souvent exacerbé par une pauvreté quasi-permanente qui conduit à l'absence ou à l'inadéquation des services de proximité comme les banques d'épargne et de crédit formel pouvant répondre aux besoins de la population. Même pour les zones où ces services de proximité sont effectifs, les populations ne répondent pas toujours aux critères exigés pour l'octroi d'un prêt. Cette situation fait que les femmes rurales subissent souvent une forme de marginalisation qui se traduit par la lourdeur des travaux domestiques, la rusticité des moyens de production, l'analphabétisme et surtout par l'absence de loi susceptible de les aider à avoir un droit

de propriété. Tout cela contribue à l'adhésion de ces femmes à des systèmes informels en vue du financement de leurs activités. Aujourd'hui les femmes issues du milieu rural se retrouvent en «groupements de promotion féminine» afin de favoriser leur autonomisation socio-économique et permettre de mettre en commun leurs ressources, idées et expériences pour augmenter leurs revenus.

Dans les zones rurales couvertes par le Projet Tiers Sud Bey Daare, le concept d'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) est privilégié. Cette approche a permis aux femmes des villages de ces zones, d'épargner ensemble, de se prêter de l'argent



et démarrer des petits commerces. Plusieurs points caractérisent les "AVEC" :

- **Elles renforcent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages** : tandis que les ménages qui ne participent pas aux activités d'épargne ont du mal à diversifier leur stratégie de résilience et voient leur vulnérabilité s'accroître, les femmes des groupes AVEC accroissent leur approvisionnement en grains, achetés soit grâce à l'épargne ou au crédit, soit échangés contre des ruminants. Une baisse de la prévalence de la malnutrition est observée de façon plus significative au sein des groupes AVEC.

- **Elles renforcent la sécurité sociale des ménages** : Les femmes tentent d'apporter une alternative en matière de réduction des charges sociales. Grâce aux réseaux AVEC, elles s'organisent pour soutenir les membres de leur communauté lors des différentes cérémonies coutumières.

- **Elles accroissent la solidarité des communautés face aux crises** : Les groupes AVEC, surtout lorsqu'ils sont en réseau, jouent un rôle important dans l'accueil des déplacés avant l'arrivée des aides alimentaires. Lors de crises sécuritaires ponctuelles, ceux-ci ont tendance à se mobiliser rapidement au secours des ménages les plus affectés et apportent une aide essentielle à leur survie.

- **Elles réduisent la vulnérabilité des communautés** : Les caisses AVEC améliorent non seulement la sécurité alimentaire des ménages, mais aussi celle de leur communauté environnante. La redistribution des bénéfices des activités de maraîchage, de distribution de semences, de crédit et autres par les femmes des réseaux ou groupes affectent la communauté toute entière.

- **Elles permettent d'autonomiser les femmes** : Le statut que les AVEC confèrent aux femmes engendre souvent le respect de leurs maris, de leurs voisins et de leurs communautés.

- **La dimension politique et sociale des AVEC contribue à l'amélioration des relations genre** : Les AVEC contribuent à la mise en œuvre d'approches innovantes, comme l'initiative IFETE, qui a pour objectif d'améliorer et sécuriser l'accès à la terre des femmes et de créer un environnement favorable au renforcement de la résilience de leurs ménages.

- Parmi les facteurs qui déterminent le succès des AVEC, **on note l'existence d'un réseau**, le montant flexible des cotisations, la disponibilité de biens productifs, ressources et opportunités, l'accès au crédit en espèces, aux grains et aux diverses opportunités financières, et le renforcement des capacités.

"KAWRAL KANDIA" un exemple d'organisation

Pour "KAWRAL KANDIA", la constitution d'un groupement a permis d'obtenir un crédit de 1,5 million de francs CFA auprès du crédit mutuel en 2016, mais depuis la création de leur propre caisse, elles n'ont plus eu besoin de recourir à la banque.

Le montant des cotisations hebdomadaires a augmenté progressivement pour atteindre 500 francs CFA par part avec un maximum de 5 parts. Aujourd'hui, la caisse dispose de 2.250.000 francs CFA et a déjà octroyé 2.170.000 FCFA en crédit à tous les membres du groupement.

En plus de la caisse principale, le groupement a mis en place une caisse de solidarité où chaque

membre contribue avec 50 francs CFA par semaine. Cette caisse est destinée à aider les membres en cas d'urgence, que ce soit pour la déclaration des nouveaux-nés (papiers d'état civil), les décès ou les situations urgentes telles que les problèmes de santé. Le montant de la caisse de solidarité actuel est de 46.200 FCFA.

Les membres du groupement ont également bénéficié de formations, notamment sur les techniques de transformation des céréales, sur le maraîchage, ainsi que sur la production de compost, grâce au soutien du Projet Tiers Sud Bey Daare. Le projet a également apporté son aide dans la réhabilitation d'un puits, la clôture du périmètre maraîcher, ainsi que dans l'approvisionnement en semences maraîchères et petits matériels agricoles.

Avec une projection claire dans l'avenir, le groupement "KAWRAL KANDIA" souhaite être soutenu dans la transformation et la commercialisation de ses produits maraîchers, ainsi que dans l'acquisition de machines agricoles, notamment un système d'irrigation fiable ("goutte à goutte"). L'objectif ultime est d'atteindre une totale autonomie et pérennité à la fin du Projet Tiers Sud. Leur système d'épargne "AVEC" a déjà prouvé son efficacité, offrant aux femmes du groupement une réelle opportunité de prospérité économique et d'autonomisation.



LE CENTRE DE GESTION ET D'ÉCONOMIE RURALE, UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ POUR TOUS LES PRODUCTEURS

Pour une professionnalisation et une meilleure intégration de l'agriculture dans l'économie de marché, le Centre de gestion et d'Économie Rurale (CGER) est constitué comme une organisation à but non lucratif, apolitique et laïque, formé par les professionnels de l'agriculture de l'agroalimentaire, des structures privées et publiques d'appui intervenant dans le secteur de l'agriculture dans la zone du projet. Dès lors, le CGER devient un instrument de développement qui cherche à offrir des services dans l'appui à la gestion comptable organisationnelle et financière des organisations paysannes (OP) existantes dans la zone du Tiers Sud, considéré comme préalable à la mise en place des investissements.

Les CGER sont alors des initiatives que les producteurs ont mis en place à partir de processus itératif constitué par les producteurs eux-mêmes. C'est un outil d'aide à la décision, un outil qui permet à la Banque Agricole (LBA) de faciliter l'octroi du crédit. Avant toute chose la mise en place de comités provisoires d'adhésion a permis de débiter le processus d'enrôlement.

Les producteurs à travers le comité provisoire d'adhésion ont sillonné toutes les communes, toutes les organisations des producteurs pour expliquer l'origine et l'objectif du Centre de gestion et d'Économie Rurale et à l'issue de cette démarche, il y a eu des assemblées générales constitutives de CGER et un 1er Conseil d'administration a été créé et un bureau exécutif mis en place.

Le CGER devient alors un outil qui permet aux structures de financement de pouvoir mieux orienter



Rencontre avec les producteurs de Tambacounda



Siège du CGER de Tambacounda

leur crédit et de pouvoir mieux suivre l'administration de ce crédit. Aujourd'hui via le Projet Tiers Sud "Bey Daare" et son bras technique : MSA et associés, un véritable partenariat s'est créé avec la LBA pour que les CGER fassent partie intégrante du crédit, c'est à dire qu'à chaque fois que la LBA va octroyer un crédit, il y aura un quota qui sera versé dans le compte des CGER afin de leur permettre de suivre l'utilisation de chaque crédit.

Cependant pour que la LBA puisse octroyer un crédit il faut une visibilité sur le compte d'exploitation, sur la valeur ajoutée même du document qui a été transmis. Tout cela débute par un bilan d'ouverture, qui n'est rien d'autre que la situation financière de départ de chaque organisation de producteurs en termes d'immobilisation, en termes de crédits octroyés, en termes d'usage du crédit, en terme de matériel agricole, tout cela fait partie du compte d'exploitation... Cela permet d'établir ce qu'on appelle la carte de solvabilité de l'Organisation de producteurs. Une fois que cela est fait, la LBA a une idée précise du niveau de la structure concernée et de sa solvabilité.

Au-delà de sa mission d'encourager et de favoriser le développement durable équitable et harmonieux du secteur de l'agriculture, le CGER s'active dans :

- la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des bénéficiaires à gérer correctement leurs organisations ;
- la mise en place de système de gestion (outils et documents comptables) afin de clarifier leurs relations économiques interne et vis-à-vis des partenaires externes ;
- la mise en place des procédures et outils de gestion, de la maintenance d'infrastructures collectives (notamment les aménagements hydro agricoles), qui impliquent des flux financiers (redevances), qui doivent être gérés de façon transparente ;
- la facilitation de la gestion du matériel agricole mis à leur disposition dans le cadre du programme national de mécanisation ;
- l'application des textes réglementaires (règlement intérieur et statuts) en leur sein afin de promouvoir la bonne gouvernance ;
- l'assainissement de la situation des crédits de campagne et d'investissement pour créer une nouvelle dynamique dans l'accès au crédit des institutions finance de financement.

LA NUTRITION tout en chiffre

La zone d'intervention du projet présente des taux de malnutrition et d'immigration parmi les plus élevés au Sénégal. Il s'y ajoute l'exposition aux chocs d'origine climatique qui représente une menace constante pour la nutrition, la sécurité alimentaire et le bien-être des populations rurales qui dépendent principalement de l'agriculture pour leur subsistance. Un des objectifs majeurs du projet s'articule autour de l'accroissement de la résilience des familles les plus vulnérables par les filets sociaux et l'engagement dans les travaux d'intérêt communautaire et des actions de mitigation de la malnutrition maternelle et infantile.

La prise en charge de la problématique de la sécurité alimentaire et de la nutrition passe par la mise en place et la consolidation de filets sociaux et le renforcement de la résilience des plus vulnérables.

Ainsi les actions du consortium CRS-caritas opérateur de mise en œuvre de la composante "Filets de sécurité et ré-

silience des plus vulnérables du projet Tiers sud Beydaare" sous la maîtrise d'ouvrage du CNDN et du SECNSA s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des couches vulnérables, des enfants de 6 à 59 mois et des femmes enceintes et allaitantes. Entre autres activités réalisées par le projet nous avons :



Préparation culinaire pour les enfants de Sarre Coly Sallé



Préparation culinaire pour les femmes de Sarre Coly Sallé

- Le ciblage de 274 villages dont 140 dans le département de Vélingara, 47 dans le département de Tambacounda, 30 dans le département de Salémata et 57 dans le département de Kédougou ;
- Les activités d'autonomisation des femmes avec l'enrôlement de 154 "AVEC" regroupant 3.593 membres ;
- 1.152 personnes issues de ménages vulnérables, mobilisées à travers les activités HIMO (Haute Intensité de Main-d'Oeuvre) pour un montant de 40.000.000 FCFA ;
- Le renforcement des activités génératrices de revenus avec l'appui en intrants et en matériel de maraîchage de 40 périmètres et la mise en place de petits ruminants et volailles sous forme d'actifs productifs ;
- Le renforcement de la nutrition au niveau des ménages vulnérables avec la mise en place de jardins d'arrière-cours dans les 20 communes d'intervention au profit de 3.048 ménages ;
- La distribution de 16,44 tonnes de farine composée fabriquées par des unités de transformation située dans la ZIP du projet à 1.320 enfants de moins de 5 ans ;
- La sensibilisation des mères et gardiennes d'enfants sur les pratiques essentielles en matière de nutrition et de sécurité alimentaires lors des visites à domicile (VAD) ;
- Les démonstrations culinaires et repas communautaires ;
- L'assistance inconditionnelle de 1.975 ménages vulnérables issus du Régistre National Unifié (RNU) pendant la période de soudure à Kédougou et Salémata pour un montant de 78.000.000 FCFA ;
- La mise en place et l'animation de groupe de soutien (écoles des maris et stratégie grand mères) ;
- Aujourd'hui, l'organisation des communautés et le ciblage des plus vulnérables, l'appui aux AGR visant la disponibilité d'aliments nutritifs, la contribution aux campagnes de sensibilisation, la réalisation de points d'eau dans les localités défavorisées, sont des points de convergence du volet nutritionnel qui favorisent un impact positif du Projet Tiers Sud - Bey Daare dans le vécu des populations. Conscient de cela, le Projet s'attèle à :
 - Mobiliser les communautés vulnérables à travers des activités HIMO (aménagement de bas-fonds, entretien de pistes rurales, travaux de restauration des terres, lutte contre l'érosion...)
 - Aménager/ou réhabiliter des périmètres maraîchers ;
 - Mettre en place un lot d'animaux adaptés : Volaille (9.200 sujets pour 3.500 ménages), Caprins (1.400 têtes pour 700 ménages), Ovins (2.200 têtes pour 1.000 ménages) ;
 - Approvisionner les cantines scolaires ;
 - Distribuer 490 tonnes de farine enrichie pendant la période de soudure ;
 - Distribuer 520 tonnes de brisure de maïs pendant la période de soudure pour les femmes enceintes et allaitantes ;
 - Réaliser 50 points d'eau dans les localités les moins bien loties ;
 - Communiquer et sensibiliser sur les bonnes pratiques en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.

ALSENY DIALLO LE PRODUCTEUR DE BANANE QUI VOIT GRAND

Alseny Diallo, originaire de Kaolack, a connu une vie de vendeur de banane jusqu'en 2016. Insatisfait de l'approvisionnement irrégulier, il décide de se lancer dans la culture de bananes en 2016. Après avoir obtenu 10 hectares à Foudou de Sithian Coundara Commune, il commence à exploiter 4 hectares et réussit à récolter 160 tonnes, soit 40 tonnes par hectare. Cependant, la deuxième année, une tempête de vent lui fait perdre plus de 100 tonnes, ne récoltant que 60 tonnes.

Est-ce qu'aujourd'hui vous pouvez affirmer que vous avez fait de votre passion, votre gagne-pain ?

C'est vrai, j'ai toujours été un passionné de banane. Déjà en 2004 j'étais vendeur de banane dans les rues de Kaolack, jusqu'en 2016. A partir de cet instant, ce que je gagnais ne me convenait plus, alors je me suis mis à chercher un champ pour aller directement à la culture de ce fruit, ce qui m'a permis dès lors d'avoir un approvisionnement régulier.

Selon vous quel a été l'élément déclencheur de votre réussite ?

Il faut retenir que l'année 2016 a été très importante pour moi car c'est cette année-là que je suis venu au niveau de la communauté rurale de Sinthiang Koundara dans le département de Vélingara précisément à Foudou et là on m'a accordé 10 hectares. Ce fut pour moi une aubaine et cette année-là, j'ai pu exploiter 4 ha et 6 mois après j'ai pu exploiter les 6 ha restants.

Ce qui est surprenant c'est que sur les 4 ha de la première année j'ai pu récolter 160 tonnes, donc 40 tonnes à l'hectare.

Mais la deuxième année à cause des intempéries, j'ai perdu plus de 100 tonnes et n'ai pu récolter que 60 tonnes, ce sont les aléas de notre métier.

Aujourd'hui cette filière répond-elle à vos attentes ?

Je tiens à souligner que c'est ce business qui fait vivre ma famille, quand je démarrais j'avais 8 coopérateurs



Alseny DIALLO, producteur de banane

employés, mais aujourd'hui Dieu merci, dans tous mes champs qui constituent près de 150 ha, j'emploie 350 personnes et je produis plus de 3.000 tonnes de bananes.

Comment faites-vous pour approvisionner le marché ?

C'est vrai que j'essaie de satisfaire mes clients qui sont partout au Sénégal et au-delà car j'exporte en Gambie et en Guinée Bissau 30 tonnes tous les 4 jours.

Il faut noter que dans toutes les régions du Sénégal j'ai une chambre froide par exemple à Kaolack j'ai 4 chambres froides chacune d'une capacité de 10 tonnes. En fonction du marché je loue souvent des véhicules pour le transport des récoltes afin d'approvisionner correctement le marché. Cependant comme la demande est souvent très forte, il m'arrive de me ravitailler chez d'autres producteurs et à cet effet je gagne 10 FCFA par kilo de banane.

Comment le Projet Tiers Sud Bey Daare vous a-t-il appuyé ?

Le Projet Tiers Sud m'a beaucoup soutenu par plusieurs formations sur les techniques de culture et surtout, il a mis à ma disposition des vitro plants de bananes, 5.000 au début puis 3.000 que j'ai pu avoir en plus, donc 8.000 vitro plants pour 5 ha. Ces plants ont commencé à produire cette année et je les surveille de près car il peut y avoir beaucoup de rejet et leur cycle dure entre 3 et 6 mois.

Pensez-vous que les vitro plants soient une bonne alternative au renouvellement de vos bananeraies ?

J'ai trouvé très bonne la variété fournie par le Projet Tiers Sud je les garde normalement 3 à 4 mois. Cependant j'ai aussi d'autres variétés comme la variété Williams et cette année j'ai perdu 56.000 plants, il ne m'en reste que 6.000 et cela est déplorable. Cependant les vitro plants sont l'avenir de notre secteur.

Selon vous, qu'est ce qui pourrait booster votre production ?

Mes attentes sont exclusivement orientées vers le matériel végétal donc les plants. Cependant de nouvelles moto pompes et une station de conditionnement qui comporte un "câble way" pour le transport des récoltes seraient les bienvenus car il existe au moins 6 dépôts pour les plants : de l'acquisition du plant à sa mise en terre.

Quelle serait votre plus grande ambition ?

Ma plus grande ambition c'est que tout le monde puisse s'activer dans cette filière et le promouvoir de manière durable.



UNE SUCCESS STORY AGRICOLE

TIERS PARTENAIRE

Le succès de Mamadou Salif Sow est un exemple concret de l'impact positif du Projet Tiers Sud Bey Daare sur les agriculteurs de Kédougou. Pilier essentiel dans le développement agricole et social, le Projet Tiers Sud offre un soutien concret et durable. Alors que la première phase du projet a déjà eu un impact significatif, l'attente de la deuxième phase suscite des espoirs pour un avenir encore plus prometteur pour les communautés rurales de la région.

Pouvez-vous revenir sur le soutien du Projet Tiers Sud "Bey Daare" à votre endroit ?

Tiers Sud Bey Daare nous a beaucoup aidé. C'est le lieu de les remercier. Tout a commencé avec des semences de maïs que le partenaire technique du Projet Tiers Sud, BANTARE, nous a fourni.

Il faut souligner que nous recevons ces semences gratuitement, nous ne les remboursons pas. Nos remerciements vont aussi à l'endroit du Service Départemental de l'Agriculture. Ils se déplacent pendant l'hivernage pour vérifier la qualité des semences et mesurer les carrés de rendement afin de mieux nous orienter pour la vente. Mais fort heureusement, le maïs est un produit qu'on écoule facilement.

La demande est très forte et nous avons des partenaires traditionnels. Il existe beaucoup de groupements sur Kédougou qui nous achètent toute notre récolte. Donc après la mesure des carrés de rendement, nous recevons des engrais bio.

A la récolte, nous mettons le maïs en sac et avons la possibilité de le vendre à n'importe qui. Tout ce que je gagne est destiné à l'éducation, à la santé et à la nourriture de mes enfants.

Pouvez-vous revenir sur votre production et le nombre d'hectare emblavé ?

Sur les 4 ans, j'ai reçu régulièrement de Tiers Sud des semences

pour l'emblavement de 6 ha, sous la supervision des encadreurs du partenaire technique BANTARE qui nous ont prodigués des conseils et qui ont surveillé les parcelles aussi. A chaque fois j'ai eu en moyenne 1,5 tonne à l'hectare. Ce qui m'a permis de diviser ma récolte en 3 parties :

Une partie réservée à la consommation, la seconde à la vente et la dernière stockée sous forme de semences.

Le fruit de ces récoltes m'a permis d'assurer l'éducation de mes enfants. Je peux dire que le Projet Tiers Sud m'a soutenu dans la réussite de mes enfants à hauteur de 50%. J'ai eu 2 enfants qui ont réussi au baccalauréat, au lycée de Fongolimbi avec des mentions et ça je le dois en partie au Projet Tiers Sud.

Aujourd'hui, l'un d'eux qui voulait faire une licence professionnelle en géomatique, avait besoin de près de 700.000 FCFA. Et figurez-vous que c'est le produit de la récolte de cette année qui m'a permis de payer sa formation. Actuellement il a obtenu un contrat de travail.

Un mot pour la fin ?

Avec ce mode de soutien et ses différentes activités, Tiers Sud nous projette dans le futur. En intervenant dans plusieurs domaines, notamment dans l'agriculture, l'élevage ... Il nous aide aussi à amener une cohésion entre les éleveurs et les

agriculteurs. Donc à bien gérer l'espace inter communautaire.

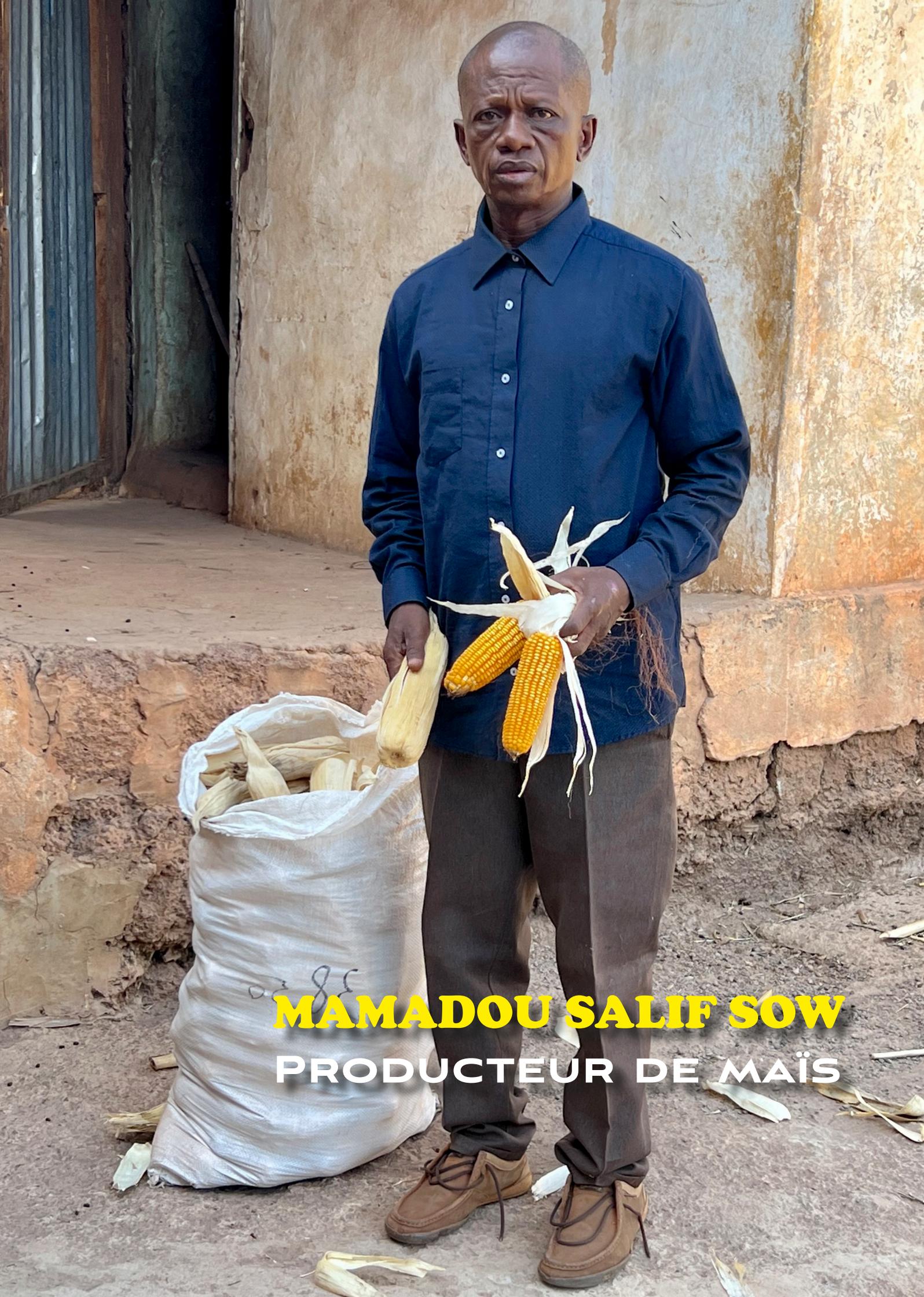
En sus, le Projet Tiers Sud Bey Daare soutien les familles en mettant à leur disposition des plants d'agrumes, de Pois d'Angole... pour lutter contre la malnutrition.

Aussi, la mise à disposition de moulins, de magasins de stockage et de points d'eau allège considérablement le quotidien des femmes.

Vivement la deuxième phase de Tiers Sud qui permettrait un accompagnement dynamique dans la durée car ce genre de programme peut véritablement promouvoir le monde rural et aider les populations issues de ces zones.



Mamadou Salif SOW



MAMADOU SALIF SOW
PRODUCTEUR DE MAÏS

Elaboration de la Charte du Domaine Irrigué et Aménagé (CDI-A) dans le Bassin de l'Anambé et des bas fonds

Dans un contexte marqué par une cohabitation difficile entre les différents acteurs et usagers du sol, une absence de règles formelles de gestion concertée des ressources en eau et du foncier, une exacerbation des conflits d'intérêt récurrents cristallisant les rapports sociaux de base et mettant à l'épreuve la cohésion sociale, une persistance d'une mauvaise gouvernance foncière, une faible maîtrise de l'eau, une recrudescence de la spéculation foncière avec l'arrivée d'agrobusiness, etc., la Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (SODAGRI) a émis, début 2013, l'idée d'élaborer une Charte du Domaine Irrigué de l'Anambé (CDI-A) et, celle-ci a eu un écho favorable auprès de l'ensemble des acteurs locaux. Ainsi, avec l'appui technique et financier de Global Water Initiative (GWI), le processus d'élaboration de la CDI-A, a été engagé et mené à bout avec le concours de la Plateforme des Acteurs de l'Eau et du Foncier regroupant les représentants des différentes catégories d'acteurs du bassin (administration territoriale, SODAGRI, services techniques, élus locaux, usagers et société civile). Après de larges concertations, en dépit d'une validation institutionnelle officielle, les acteurs territoriaux ont tout de même validé et adopté le projet de texte de charte au cours d'un atelier régional organisé le 29 septembre 2014 sous la présidence du Gouverneur de la région de Kolda.

La CDI-A, instrument de gestion concertée définissant les conditions d'accès et d'exploitation des terres irriguées et fixant les rôles et responsabilités de chaque catégorie d'acteurs (Collectivités territoriales, Usagers et Administration territoriale/Services techniques) proposait des règles de gestion pour un développement agricole efficient et durable. Elle a été élaborée de manière participative et consensuelle avec l'implication et la mobilisation de tous les acteurs.



Bassin de l'Anambé - Secteur C



Bas-fond de Temeto

Evaluation et actualisation de la CDI-A de 2014 : une initiative de la SODAGRI dans le cadre du Projet Tiers Sud Bey Daare (2020-2022)

Le Projet Tiers Sud (PTS) soucieux d'une meilleure prise en charge de la CDI-A dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités d'appui à la gestion du foncier et des ressources naturelles, en rapport avec la SODAGRI, a inscrit prioritairement dans ses actions phares, une étude portant diagnostic de la Charte du Domaine Irrigué de l'Anambé (CDI-A), l'objectif étant de s'interroger sur l'état de sa mise en œuvre, de sa pertinence à l'aune d'un contexte marqué par des évolutions institutionnelles (Acte 3 de la décentralisation, approbation d'un nouveau décret modifiant les conditions d'affectation des terres du domaine national...), de cerner et de capitaliser ses forces et ses faiblesses, d'engager de manière intelligente et pertinente sa réactualisation, son appropriation et son application effective sur le terrain.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs dans le processus d'actualisation de la CDI-A :

un défi pour le PTS/Bey Daare afin d'assurer l'appropriation de la charte par les acteurs et sa mise en application sur l'ensemble des collectivités territoriales concernées

A l'issue de son évaluation initiée par le Projet Tiers Sud Bey Daare, la recommandation forte est l'élaboration/actualisation inclusive d'une nouvelle charte où l'ensemble des acteurs (communes, usagers, administration territoriale/services déconcentrés) vont se retrouver.

Cette charte portera désormais le nom de Charte du Domaine Irrigué et Aménagé (CDIA) de la SODAGRI pour s'adapter à la zone en prenant en compte aussi bien le foncier irrigué que le foncier aménagé des bas-fonds et vallées. La démarche

participative et inclusive adoptée pour son élaboration se fera selon le phasage ci-après :

- Mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation ;
- Organisation d'une réunion méthodologique en comité technique ;
- Organisation d'ateliers de concertation-diagnostic par commune ;
- Organisation d'un atelier de synthèse et de restitution par arrondissement ;
- Organisation d'un atelier de synthèse et d'analyse des résultats en comité restreint ;
- Organisation d'un atelier de restitution finale et de validation ;
- Elaboration d'une feuille de route pour la vulgarisation et la mise en application de la nouvelle CDIA.



Bassin de l'Anambé

L'hypertension artérielle, un mal SILENCIEUX

L'hypertension artérielle (également appelée hypertension artérielle essentielle de l'adulte ou HTA) n'entraîne souvent pas de symptôme mais constitue l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Une meilleure hygiène de vie permet de la prévenir ou d'en limiter les complications.

A QUOI CORRESPOND LA TENSION ARTÉRIELLE ?

Les artères acheminent le sang du cœur vers les organes. La pression artérielle (ou tension artérielle) mesure la pression exercée par le sang sur la paroi des artères. Un niveau minimal de pression est nécessaire pour que le sang circule dans tout l'organisme.

La pression artérielle est évaluée par deux valeurs. La première correspond à la pression au moment de la contraction du cœur : c'est la pression systolique ou pression maximale. La deuxième correspond au relâchement du cœur : c'est la pression diastolique ou minimale.

En pratique, ces pressions sont mesurées avec un tensiomètre placé autour du bras. La pression artérielle augmente naturellement avec l'âge.

En moyenne, tous les 10 ans, la pression systolique s'élève de 0,5 et la pression diastolique de 0,2. Chez plus de la moitié des personnes ayant passé 60 ans, même en bonne santé, on observe une élévation de la pression systolique (le premier chiffre) au-dessus de 14.

QU'EST-CE QUE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE ?

On parle d'hypertension artérielle quand la pression du sang dans les artères est trop élevée. Les deux va-



Tensiomètre

leurs de la pression artérielle sont habituellement comprises entre 10 et 14 pour la pression maximale, et 6 et 8 pour la pression minimale. Ainsi, une tension de 12 - 8 est

considérée comme normale. L'hypertension artérielle est l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiaques, de l'insuffisance rénale, et des accidents vasculaires cérébraux ou AVC.

Elle apparaît généralement avec l'âge, souvent accompagnée d'un excès de poids.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE ?

Les symptômes de l'hypertension artérielle peuvent être des maux de tête, des vertiges, des bourdonnements d'oreille, des troubles de la

vision, ou des saignements de nez. Mais le plus souvent, elle ne donne aucun signe clinique et on la découvre lors d'une consultation pour un autre motif.

Pour la dépister, le médecin mesure systématiquement la pression artérielle lors d'une consultation, quel que soit son motif.

L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE EST ELLE FRÉQUENTE ?

D'après l'OMS, un quart de la population mondiale souffre d'hypertension artérielle (HTA) et cette maladie est en forte croissance en Afrique subsaharienne.

Au Sénégal, selon les spécialistes, 40% des adultes sénégalais sont hypertendus. Beaucoup n'en ont pas conscience car l'hypertension



Prise de tension

artérielle provoque peu de symptômes. Au Sénégal, l'hypertension artérielle est à l'origine de plusieurs décès et les autorités sanitaires ont décidé de s'attaquer aux facteurs favorisant cette maladie.

C'est ainsi que le pays fut l'un des premiers en Afrique à adopter une loi anti-tabac pour freiner l'avancée de cette pathologie.

QUELLES SONT LES CAUSES DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE ?

Dans plus de 95 % des cas, l'origine de l'hypertension n'est pas identifiée. Le traitement consiste alors à faire baisser la tension sans s'attaquer aux causes. Dans les autres cas, elle est secondaire à une maladie : un mauvais fonctionnement des reins, des glandes surrénales ou de la thyroïde, par exemple.

En revanche, les facteurs qui aggravent l'hypertension artérielle sont connus :

- *une trop grande consommation de sel ;*
- *le stress ;*
- *le tabac ;*
- *l'obésité ;*
- *l'inactivité physique.*

L'hypertension artérielle apparaît plus précocement chez les hommes. Les femmes en âge de procréer sont relativement préservées grâce aux effets protecteurs de certaines hor-

mones sexuelles, les estrogènes. À la ménopause, la fréquence de l'hypertension chez les femmes rejoint celle des hommes.

L'excès de poids, l'obésité et le diabète de type 2 sont de plus en plus souvent présents chez les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle. Elle est deux fois plus fréquente chez les patients en surpoids et on compte une fois et demi plus d'hypertendus chez les personnes âgées obèses que chez celles de poids normal.

Dans une étude menée auprès de patients ayant un diabète de type 2, l'hypertension artérielle touchait un tiers des hommes et la moitié des femmes.



RIONS ENSEMBLE



UN PARISIEN, UN MARSEILLAIS ET UN LYONNAIS

Perdus au milieu de la jungle, 3 supporters de foot : un parisien, un marseillais et un lyonnais, se trouvent contraints de traverser à la nage une rivière remplie de crocodiles.

Le parisien se jette à l'eau et se fait immédiatement manger par un crocodile. Le marseillais se lance en empruntant un autre parcours mais se fait dévorer au tournant par un autre crocodile.

Le lyonnais, se voyant réduit à la même fin que les autres, sort un marqueur de sa poche et écrit en gros sur son tshirt : « LYON, VAINQUEUR DE LA LIGUE DES CHAMPIONS ». Il se risque à nager et traverse finalement la rivière sans problèmes.

MORALITÉ : « Lyon, vainqueur de la Ligue des Champions » même un crocodile ne peut l'avaler !

LES BLAGUES DE TOTO

1. C'est l'histoire de la maîtresse qui demande à Toto : - Récite-moi le verbe marcher au présent. Toto répond : - Je...marche...tu...marches... Mais la maîtresse le presse. - Allez, plus vite Toto ! Ce à quoi il répond : - Euh...je court euh...tu cours il court...

2. C'est l'histoire de Toto qui rentre de l'école et qui dit à son père le cœur empli de joie et de fierté - J'ai eu un 20 ! Son père, ému aux larmes s'empresse de lui demander en quelle matière il a pu si bien excellé. Ce à quoi son fils, lui répond : - 3 en Histoire, 8 en Français et 9 en Maths.

3. C'est l'histoire de la maîtresse qui demande à Toto de lui citer dix animaux africains. Toto lui répond - La girafe, l'éléphant et... 8 lions !

4. Toto arrive à l'école, et il n'a pas fait son devoir. Il demande à son copain Jean de lui passer le sien pour recopier. Toto recopie et remercie son ami : - Merci Jean, si je ne rendais pas mon devoir, j'avais un 0. - De rien toto, mais tu as bien fait attention à ne pas copier mot à mot ? - Ne t'inquiète pas, j'ai tout bien fait comme il faut. Toute la classe rend son devoir et la maîtresse demande à Toto : - Dis moi Toto, tu sais pourquoi je n'ai pas ton devoir et j'en ai deux au nom de Jean ?

5. La maîtresse demande à Toto : - Toto, c'est quoi la légitime défense ? - C'est quand mes notes sont tellement mauvaises que je suis obligée de signer mon carnet de note tout seul.

6. La maîtresse demande à Toto : - Toto, tu peux me citer les continents que tu connais ? - L'Europe, l'Afrique, l'Asie, Papi. - Papi ? Demande la maîtresse étonnée. - Oui, maman elle dit toujours que Papi est incontinent.



SOLUTION

	J	G	E	D	C	P					
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	E
	L	A	I	T	U	E		S	E	P	T
T	O	R	N	A	D	E	S		R	A	I
	U	T		R	E	L	E	V	E	N	T
A	X	E	N	T		U	N	E		D	E
		L	I	E	S	S	E		B	U	S
C	H	E	V	R	E		G	U	I		S
	O	T	E		M	E	A	N	D	R	E
I	S	T	A	N	B	U	L		E	U	
	S	E	U	I	L		A	C	T	I	F
R	E	X		A	G	I	R		N	U	
	G	O		A	B	U	S	E	R	A	I
H	O	S	T	I	L	E		V	O	I	T
	R	E	I	N	E		D	E	T	T	E

Beydaare®

Adresse : RN 6, Route de Vélingara - Quartier Saré Moussa - KOLDA

Téléphone : (+221) 33 996 28 26

Email : asstierssud@gmail.com

Directeur de Publication : Abdou Niang THIAM

Rédacteur en Chef : Modou Marie DIAGNE

Chef d'Édition : Marc SYLVA

Rédaction : Modou Marie DIAGNE, Ibrahima NIANG, Mohamed El BACHIR, Hawa DIABATE, Fary Der Thiam SY, Ousseynou DEME, Alioune SOW, Auguste MENDY.

Mise en Page : Marc SYLVA

Impression : Nas Printing

"Beydaare" est édité par le Projet Tiers Sud Bey- daare

